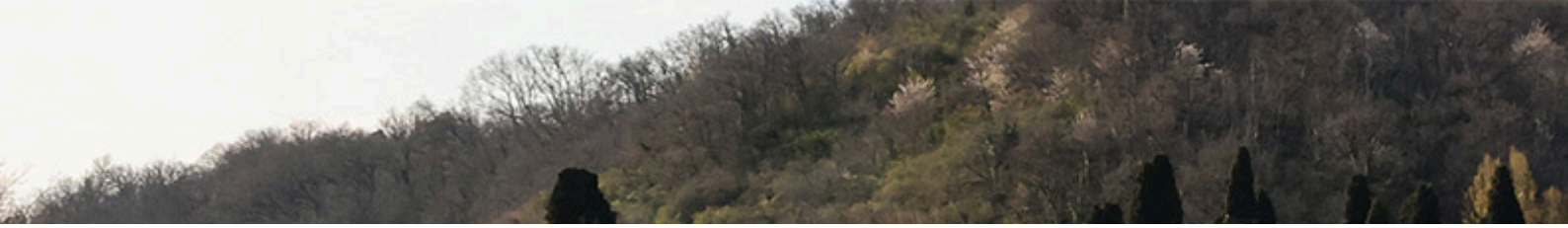

Le service de restauration de l'école maternelle

MENUS :

- Menus en cours

TARIF 2024-2025 :

->pour l’année scolaire **le prix du repas maternelle est fixé à 3€40.**
->pour l’année scolaire **le prix du repas maternelle est fixé à 3€55.**

Le tarif est révisé et voté, chaque année, par le conseil municipal (voir la délibération).

Quelle que soit l’école fréquentée la facturation est établie mensuellement par la mairie de Saint Cézert.

Le règlement, établi à l’ordre du Trésor Public, doit impérativement parvenir à la mairie dans le courant du mois d’appel.
Fournisseur (cantine et repas à domicile) : Société CRM RODEZ.